

LES USAGES SOCIAUX DE LA VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

"La VAP, c'est plus qu'un moteur,
c'est une fusée"¹

INTRODUCTION

Cette communication a pour objet de livrer les résultats d'une recherche préliminaire visant à permettre une meilleure compréhension des usages sociaux de la validation des acquis professionnels face au risque de chômage. Ces résultats partiels sont le fruit d'une enquête approfondie majoritairement à base d'entretiens semi-directifs², suivis d'un décodage systématique et d'une analyse de contenu fine. Elle fut conduite auprès d'adultes actifs, demandeurs d'emploi ou non, mais ayant utilisé la VAP (Loi de 1992) dans une période récente dans le but d'obtenir un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire.

Notre échantillon³ ne prétend pas à la représentativité, il a été constitué aléatoirement⁴ grâce à la collaboration positive des DAVA (dispositif académique de validation des acquis) de Versailles et Créteil. Les résultats présents ne visent qu'à construire un questionnaire et à conduire une recherche quantitative sur un échantillon plus large auprès d'une population utilisatrice de la VAP.

L'échantillon était constitué de dix personnes sur la base du volontariat suite à un courrier sollicitant une rencontre sur le thème de la validation des acquis qu'ils avaient utilisé récemment. Neuf personnes furent interviewées en directe ou par téléphone, une préféra envoyer une lettre détaillée. Il était composé de sept femmes et trois hommes âgés de trente et un ans à cinquante-quatre ans⁵, quatre étaient salariés dans un emploi stable, cinq en situation précaire, une en situation indéterminée. Sept étaient titulaires d'un premier diplôme (CAP, BEP, BAC technique, DAEU), trois n'en possédaient aucun. Les uns visaient à l'obtention d'un premier titre, les autres un titre de niveau supérieur (BAC et plus souvent BTS). Les dispenses obtenues apparaissent fort variables en nombre et en contenu et elles sont très liées aux histoires singulières professionnelles des utilisateurs. Deux remarques concernant cet échantillon. Tout d'abord l'âge moyen des usagers est relativement élevé ce qui implique une forte expérience sociale et professionnelle, âge moyen, en cohérence avec celui des bénéficiaires de la formation professionnelle pour adultes, qu'il sera utile d'apprécier ultérieurement. Ensuite, il est constitué majoritairement de femmes ce qui devra être analysé précisément si l'enquête quantitative confirme cette tendance.

L'analyse de ces entretiens fait apparaître une grande cohérence dans les usages et les attendus concernant la validation des acquis. Les principaux résultats de cette recherche qualitative préliminaire s'organisent autour de quatre grands pôles qui renvoient eux-mêmes à des pratiques sociales soulignant, nous semble-t-il, l'inscription de la VAP dans une situation socio-économique de rareté et/ou de pénurie d'emploi. Il en serait tout autrement, on peut le penser dans une période de "plein emploi" où l'usage de la VAP ne serait plus "défensif" pour reprendre un terme en usage depuis la Loi Robien, l'accélération de l'ARTT⁶ et les lois sur les 35 heures, mais "offensif" dans le cadre de projets personnels pleinement "choisis" articulés aux nouvelles ouvertures d'une promotion sociale retrouvée.

¹ Extrait de l'entretien n° 4.

² Ces entretiens ont été réalisés en juillet 1999.

³ A préciser dans l'article pour les actes.

⁴ Environ 70 courriers ont été envoyés, 10 personnes furent volontaires pour répondre à mes questions lors d'un entretien de face à face ou par téléphone, une, en final, préférera m'envoyer une longue lettre.

⁵ Moyenne sur neuf réponses : 41 ans.

⁶ ARTT : aménagement et réduction du temps de travail.

I VALIDATION ET RESISTANCE A LA PRECARITE

1.1 La validation face au travail et au chômage

A l'écoute des entretiens, il apparaît évident, tant par rapport à la fréquence qu'à la qualité des occurrences, que la validation des acquis professionnels a été spontanément adoptée par ses utilisateurs comme, un outil de confort face à la montée de la précarité et de l'insécurité salariale. En cela, elle est utilisée et gérée comme un outil de résistance à la crise et non pas, comme cela aurait pu être le cas dans une période plus faste du type "trente glorieuse", comme une modalité de progression sociale. Il est donc possible d'affirmer que son usage social est fortement lié au contexte socio-économique dans lequel est contraint de s'exercer le travail.

1.11 Validation et obtention d'un diplôme

Les manières de résister et/ou de se protéger sont différentes selon les individus, l'une des plus sûres et des plus fréquentes est de se conformer à la norme sociale en particulier par l'obtention soit d'un premier diplôme, soit d'un diplôme de niveau supérieur. La recherche du diplôme apparaît donc dans les usages sociaux de la VAP comme important et essentiel. L'obtenir dans l'imaginaire individuel et social - ce qui se confirme aussi dans la réalité comme le prouvent toutes les enquêtes de l'INSEE et du CEREQ depuis plusieurs années - est une garantie d'insertion, une protection contre le chômage et l'exclusion.

"De plus je crois fermement que les "diplômés" passent moins fréquemment (ou en tous cas restent moins longtemps) à la case chômage" (L.1)⁷.

"Oui, parce que bon, si vous vous retrouvez du jour au lendemain au chômage, une personne qui a dix ans de boîte et qui a eu aucun diplôme (...), même qu'elle soit chef comptable, si elle sort dehors, elle est chef comptable sans diplôme et quand vous regardez les annonces, chef comptable, il faut au moins un DUT, c'est des niveaux requis maintenant, même au-delà du BTS. Je veux dire la personne, elle passera même pas l'entretien de départ" (E. 8).

"C'est vrai que j'avais un passé très riche d'expérience, mais malgré tout, les employeurs, si y'a pas le BTS, on ne les intéresse pas" (E.1).

Au demeurant, il ne s'agit pas d'une quête du titre pour le titre mais pour ce que celui-ci représente comme source de stabilité et de reconnaissance dans un monde salarial largement dérégulé par trente ans de chômage, de restructuration, de compression d'effectifs et de plans "sociaux". Le diplôme peut apparaître alors comme la réponse à un traumatisme, comme la recherche d'un équilibre perdu.

"Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui seraient effectivement intéressés par le côté faire valider ses connaissances professionnelles. Oui absolument, par un diplôme reconnu, reconnu surtout par les employeurs, reconnu par l'Etat, reconnu par toutes les instances auxquelles on fait des fois appel pour aider (...), qui peuvent nous faire rentrer dans un poste bien précis" (E.2).

Cette dangerosité sociale, cette menace permanente du chômage voire de la déqualification ou de la disqualification entraîne l'individu, peut-être faute de représentation collective et de rapport de force, à développer des tactiques individuelles, si ce n'est d'auto-défense, du moins d'auto-protection.

"Ça a déclenché quelque chose, avant je me formais, j'apprenais des choses sans que ce soit sanctionné par un diplôme, depuis que je suis passé par la case chômage, je me suis rendu compte que les diplômes sont très importants et c'est la seule façon que les sociétés puissent se former une impression sur une personne, un avis pour obtenir un travail ou non. Et donc, le diplôme, maintenant mes connaissances, tout ce que je fais est forcément sanctionné par un diplôme" (E.2).

⁷ Les lettres E. et L. renvoient à un entretien (E) ou à un courrier (L), le chiffre au numéro attribué lors de l'analyse de contenu.

1.12 Validation et qualification

Si la notion de diplôme est importante, prégnante, elle restreint trop les enjeux individuels de la VAP. En effet, bien souvent si la finalité est d'obtenir un diplôme c'est afin de (re)trouver ou de conserver un emploi. Derrière le diplôme se profile la question de sa reconnaissance et apparaît la nécessité d'une qualification avérée, non-discutable face à des standards et à des exigences toujours plus élevés.

"Ça permet, comme le nom l'indique (VAP) de valider en fin de compte ce qu'on a fait durant sa vie professionnelle et que l'on n'a pas fait en tant que scolaire. (Valider) ce qu'on a acquis par professionnalisme, par exemple, par rapport à quelqu'un qui l'aura fait au niveau des études" (E.8).

"Je pense aussi quand on a un BTS, de toute façon c'est sûr, toutes les offres d'emploi, c'est BTS. Dans les C.V., quand ils voient qu'il n'y a pas de BTS, déjà le C.V., c'est classement vertical, poubelle directement, ça ne les intéressent même pas, même si au cours de votre vie professionnelle vous avez plein d'expériences diverses (...).

Avec un niveau BAC G1 (secrétariat), quand je me suis retrouvé au chômage, je me suis heurtée à tous les chefs d'entreprises qui veulent à tout prix un BTS, un niveau BAC+2, le niveau de recrutement est minimum BAC+2. Hier encore, j'ai téléphoné dans une banque pour juste un poste d'accueil, c'était BAC+2. J'ai dit, écoutez j'ai fait une validation⁸ et j'ai de l'expérience professionnelle. On m'a dit, bien non, c'est BAC+2, c'est même pas la peine de postuler. Donc quand on est chômage, c'est un peu difficile". (E.1).

Néanmoins, lorsque la reconnaissance sociale tarde à venir et que la recherche d'emploi s'avère difficile, la validation produit quelquefois, une image rehaussée de sa valeur sur le marché du travail et de là un niveau d'exigence plus grand par rapport aux offres d'emploi.

"Oui tout à fait et au niveau du salaire aussi, je crois que j'ai un peu levé, parfois on a tendance à se dévaloriser et en fait en ayant travaillé un petit peu sur la validation, j'ai le sentiment d'être un peu plus exigeante après (...), maintenant au niveau secrétariat, j'accepte moins des postes de secrétaire toute simple ou agent administratif, je me considère plus comme assistante de direction" (E.1).

1.13 Validation et recherche d'emploi

Les éléments de diplôme validés, le travail sur soi engagé, l'auto-reconnaissance produite sont des atouts importants dans la recherche d'un emploi. Ainsi la VAP, même lorsque ses résultats ne sont que partiels, permet d'enclencher une nouvelle dynamique et de construire de nouveaux rapports avec l'employeur potentiel.

"Pour chercher un travail, c'est une grosse garantie pour trouver du travail avec un diplôme" (E.9).

"Ça fonctionne au niveau du C.V., si je mets BTS en cours de validation, j'ai une autre approche des employeurs que si je mets rien (...). Oui, ça sert à faire reconnaître des connaissances parce qu'au niveau des annonces quand vous cherchez un travail, il demande un niveau exigé qu'on ne demandait par exemple pour moi avant" (E.8).

"Après pour rédiger son C.V., déjà on y voit plus clair (...). Oui, je pense, c'est un autobilan, je pense que cela est intéressant même pour la suite, pour la recherche d'emploi. Moi, en tant que chômeurs, je n'ai jamais fait de bilan de compétences donc je pense que c'est un bon bilan de compétences et peut-être plus approfondi. Je ne connais pas le bilan de compétences que propose l'ANPE, mais c'est un autobilan et c'est bien parce qu'on travaille nous-mêmes sur soi, je pense que c'est intéressant" (E.1).

1.14 Validation et reconnaissance professionnelle

Outre ses effets sur la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience entraîne une meilleure image professionnelle. En cela, elle participe symboliquement et pratiquement à une reconnaissance des compétences acquises, dans et par l'action, par ceux qui sont susceptibles de les utiliser.

⁸ A l'époque de l'entretien, suite à validation, la candidate n'avait obtenu qu'une partie de son BTS.

Mes compétences "auraient été mieux reconnues dans tous les cas : employeurs, clients, autres professionnels du bâtiment"⁹ (E.9).

"Ç'est très bien parce que maintenant vous êtes reconnu si vous êtes diplômé et (la VAP) permet de vous faire reconnaître au niveau valeur de ce que vous savez faire" (E.8).

"Disons, que quand je me présente à un endroit, ils me disent vous avez pas le BAC, je dis non mais par contre, j'ai une façon de présenter la chose : les professionnels du milieu du travail plus le corps enseignant ont reconnu mon parcours professionnel qui étaient pour eux équivalent d'un baccalauréat et puis je leur montre le papier¹⁰. Et on me regarde d'une autre façon" (E.7).

1.15 Validation et résistance sociale

La validation des acquis s'inscrit là encore dans des dynamiques individuelles de résistance face à une situation de fragilisation du travail produite par une conjoncture du marché de l'emploi extrêmement concurrentielle où l'âge, le sexe, la qualification ou son absence peuvent être des éléments de discrimination.

Cette résistance s'exprime alors soit en termes de réaction à l'érosion de la valeur marchande des diplômes et à la perte de protection qu'ils représentaient - même si les savoirs de l'expérience se sont accrus - surtout face à l'arrivée sur le marché de l'emploi d'une génération plus jeune et, surtout, plus ou nouvellement diplômée. La VAP alors permet de se rassurer sur la légitimité de sa place et de sa valeur, de se convaincre de la réalité de sa qualification et de la qualité de son travail. Elle est un outil symbolique contre la dévaluation du faire. La VAP, en outre, permet sans doute aussi mais c'est ici le terrain de la psychologie du travail de résister ou de réparer une certaine **souffrance au travail**.

"Quand on est dans un lieu de travail, on arrive à un certain âge, on voit qu'on arrive dans une certaine compétition avec d'autres qui ont des diplômes plus d'actualité et on arrive un petit peu à se dévaluer par rapport à ces gens là. Alors, le fait de mesurer ses connaissances actuelles avec des diplômes actuels, ça fait qu'effectivement on se voit sur un pied d'égalité avec les gens qui viennent nouvellement dans une entreprise" (E.2).

Soit, cette résistance se manifeste dans la volonté d'obtenir, grâce à la validation, des garanties explicites contre le chômage.

"Parce que je travaille dans une institution privée, on n'a aucune formation, ils ne s'occupent pas de notre formation, en fait, ils s'en fichent, on n'a rien à dire (...). J'ai dit à ma supérieure, je vais passer un examen, on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve (...). Je veux avoir mon CAP pour avoir une couverture professionnelle (...). C'est pour m'aider financièrement et pour assurer mes arrières" (E.6).

"Oui contre le chômage, mais c'est dommage que l'on ne se rende compte qu'au cours d'une période de chômage que c'est possible (la VAP), ce n'est pas encore assez connu et peut-être que si je l'avais fait avant, j'aurais moins appréhendé le côté chômage puisque j'aurais été sûre de mes valeurs et de mes possibilités sur le marché du travail" (E.2).

"Il n'y a pas de doute auprès des agences d'intérim ou quoi que ce soit, puisqu'on vient avec un C.V., il y a marqué BTS, ça vient toujours en surplus (de l'expérience), de ce que j'ai déjà mais ça joue" (E.2).

"Ça leur a servi dans leur travail, pour la vie professionnelle. Ils n'ont pas forcément changé d'échelon mais ils sont peut-être plus reconnus et comme maintenant le travail est précaire, les gens pensent à l'avenir" (E.8).

1.2 Promotion sociale, salaire et validation des acquis

⁹ L'interviewé emploie le conditionnel car le jury ne lui a pas octroyé les dispenses demandées.

¹⁰ Résultats de la VAP : il s'agit d'unités d'un BAC professionnel.

Au-delà d'être un outil de ré-assurance face aux évolutions du travail et de résistance face au chômage, la validation des acquis professionnels a des usages sociaux plus traditionnels comme les propos précédents le laissent par instants transparaître. En particulier, la validation s'inscrit dans une démarche classique de promotion sociale, de recherche d'augmentation de salaires voire dans le cadre d'une trajectoire professionnelle articulée à un projet à moyen terme.

1.21 Validation et salaire

Notons néanmoins, au regard de l'échantillon que les occurrences sur ces usages sont moins nombreuses et moins riches que celles qui concernaient les usages que j'ai qualifiés de "résistance sociale". Cette relative rareté permet de fonder l'hypothèse, que l'enquête quantitative permettra de valider, qu'aujourd'hui la VAP est plutôt d'usage défensif au sens où nous l'avons défini en introduction.

La VAP, c'est avant tout un peu plus d'aisance matérielle :

"Oui, parce que moi je sais que je suis dans la catégorie la plus basse et si j'ai un diplôme, moi je sais qu'elle m'augmente un peu ma supérieure. Je ferai partie des personnes diplômées, c'est simple et c'est clair" (E.6).

1.22 Validation et promotion sociale

Si la validation des acquis a des effets sur le salaire, "*pour m'aider financièrement*" (E.6) comme le déclare cette interviewée, elle est aussi une possibilité "*pour monter d'échelon*" (E.6). Elle s'inscrit dans une logique promotionnelle, voire relance à sa manière, la vieille et généreuse idée de promotion sociale.

"Oui, pour continuer, pour le diplôme au-dessus, il y a des barrages, même pour les concours. Au bout d'un moment même si les gens ont la capacité, ils ne peuvent pas dire j'ai la capacité, (la VAP) c'est comme quand vous avez un passeport. Enfin de compte, c'est l'outil indispensable à un certain niveau si vous voulez passer un cap" (E.8).

La VAP apparaît donc comme une illustration contemporaine des propos qu'André Morice tenait en 1954 - à remettre dans le contexte et qui s'appliquent d'ailleurs aussi à d'autres paragraphes de cette recherche - qui écrivait sur ceux pour qui la promotion sociale avaient fonctionné : "*ils voient dans leurs efforts une possibilité de s'élever, de se montrer à eux-mêmes leurs propres qualités. Ils voient là le moyen de faire appel de certaines injustices qui ont pu les frapper dans leur jeunesse, ils veulent acquérir ce que le sort contraire leur avait jusqu'alors refusé (diplôme et qualification). Classés dans une catégorie déterminée, sans grand espoir d'en sortir, ils ont vu, par la promotion du travail s'ouvrir, devant eux, une porte dans le mur de la désespérance*"¹¹.

Mais la promotion sociale n'est pas toujours l'enjeu ni le but de la VAP, même si dans ce cas encore, elle peut protéger ou faciliter l'évolution des moins anciens dans le métier. Pour un salarié par exemple, elle est intégrée à une politique d'entreprise et en lien avec une démarche qualité inscrite sur un marché concurrentiel où la validation pourrait même devenir, de manière contre productive, un outil d'exclusion .

"Y'a pas de différence, pour moi, j'ai vingt d'ancienneté dans la société, j'ai mes clients spécifiques, ça ne changera rien pour moi (...). Pour moi, avec mon ancienneté dans la société, ça ne va pas m'apporter grand chose, ça va apporter aux jeunes qui démarrent et puis ça va peut-être aussi permettre d'épurer un peu le marché pour les gens qui travaille n'importe comment, n'importe où, avec n'importe quoi. Il y a beaucoup de gens sur le marché qui travaillent avec peu de formation" (E.5).

Pour d'autres la VAP s'inscrit dans une trajectoire professionnelle ou personnelle, elle est un moyen adapté à la conduite d'un projet à plus ou moins longue échéance. Elle demeure, ici encore, la manifestation d'un acte solitaire et d'une volonté individuelle sans inscription dans un collectif.

¹¹ Morice A., *La promotion du travail en France*, in Palazzechi Y., *Introduction à une sociologie de la formation*, T.1, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 49.

La promotion "non pour l'instant, non, c'est pas le but. Moi, j'ai fait la validation pour tenter d'acquérir un diplôme c'est tout" (E.4).

"Ç'est une première étape (...), comme assistante de direction (...), dès que j'ai la possibilité de prendre un poste d'encadrement, il faut que je le prenne" (E.7).

"Pour moi, ça m'a apporté beaucoup parce que, ça faisait déjà un certain temps que je voulais faire partie de (la fonction publique territoriale), que je voulais être ATSEM, en ayant un CAP, ça m'apporte un plus (...). Je voulais un CAP pour être ATSEM, donc il fallait ce CAP, donc, j'ai demandé à la passer" (E.3).

"Je voulais partir à l'étranger et à l'étranger, il faut pouvoir comparer ses diplômes aux diplômes qui existent là-bas" (E.2).

II IMAGE DE SOI ET VALIDATION DES ACQUIS

2.1 S'auto-évaluer par la validation

Si les interviewés se sont appropriés individuellement la validation des acquis comme un moyen de protection face aux aléas du travail, elle est aussi pour eux une occasion de se mesurer, de s'évaluer tant vis à vis des savoirs savants et des niveaux académiques que vis à vis d'eux-mêmes. Parfois même, elle est l'occasion de faire émerger des **savoirs cachés** ou encore de se découvrir sachant.

2.11 Mesurer son niveau académique

Les savoirs scolaires s'érodent, les diplômes acquis antérieurement se déprécient, le niveau requis augmente - quelquefois d'ailleurs très artificiellement - ; il est donc important de pouvoir se situer dans ce système inflationniste de titres et de qualifications car la concurrence dans le monde du travail est rude. C'est aussi le temps de se prouver que le travail et l'activité sont aussi des lieux d'apprentissage et que les savoirs qui y sont produits valent bien ceux acquis dans les dispositifs formels d'éducation.

"Oui, on arrive à mieux cerner ses connaissances, on a de meilleurs repères par rapport à ce qu'est la vie actuelle, par rapport à ce que sont les diplômes actuels" (E.2).

"Ça m'a permis déjà de me remettre en cause et de voir le niveau que j'avais parce que (...) je travaille depuis le BAC, ça va faire vingt ans" (E.1).

"Parce qu'à un certain âge, on arrive avec des diplômes désuets, c'est-à-dire qu'on arrive avec des connaissances qu'on n'estime pas être à jour puisqu'on voit toutes les nouvelles qui arrivent au travail avec des BTS. Elles ont toutes des diplômes de maintenant et on sait qu'on a les connaissances mais on ne sait pas très bien à quoi les mesurer et donc la VAP, c'est une très bonne possibilité de voir à quoi correspondaient mes connaissances" (E.2).

"On n'arrête pas d'apprendre à vingt ans ou à vingt-un ans lorsqu'on a arrêté notre scolarité, on continue à apprendre bien sûr dans un milieu de travail, alors je voulais savoir qu'elles étaient les connaissances que j'ai apprises finalement entre le moment où je suis rentrée dans le milieu de travail et jusqu'à maintenant" (E.2).

2.12 Se remettre en question

La validation des acquis apparaît à l'usage comme un moment de réflexion sur soi et sur son activité. Elle s'apparente à une remise en question volontaire et spontanée, libre de toute pression coercitive qui permet de faire le point sur son parcours professionnel et personnel. Elle est une opportunité de mieux se connaître soi-même.

"Il faut bien se remettre en question, dire par où on est passé pour en arriver là" (E.8).

"C'est une remise en cause, je pense que c'est fouillé un peu dans son passé, c'est une remise en cause (...). En ce qui me concerne, je pense que, en fait dans toutes mes activités, parfois je ne voyais pas toujours le fil conducteur, parce que je me suis reconverti, j'ai fait différentes activités et en fait en travaillant sur la validation des acquis professionnels, je me suis rendu compte que j'aimais créer, communiquer, que j'aimais la recherche, enfin chercher des informations, etc. En fait, (qu'il y avait) un fil conducteur dans toutes mes activités" (E.1).

"Quand, j'ai vu au fongécif cette affiche "Validation des acquis professionnels", je me suis dit, tiens, je vais peut-être essayer de tenter, déjà ça permet, parce que quand on travaille, on se rend même plus compte quel niveau on a en fait. On est dans le circuit" (E.1).

2.13 Faire émerger les savoirs cachés

Les entretiens font apparaître clairement deux types de savoirs cachés, tout d'abord la VAP fait resurgir des savoirs acquis autrefois mais aujourd'hui sans usage, en bref des savoirs enfouis que le travail de validation fait remonter à la conscience. Savoirs enfouis agréablement redécouverts et souvent l'objet à cette occasion d'un rafraîchissement. Mais elle est aussi l'occasion d'une prise de conscience de savoirs acquis "clandestinement", savoirs de l'action sans doute régulièrement mobilisés mais qui jusque-là se manifestaient discrètement et qui, surtout, dans l'esprit des "validés" n'avait encore statut de savoir. La VAP permet de savoir que l'on sait et fait acquérir aux savoirs de l'expérience le statut de connaissances labelisées et mesurées à l'aune académique qui en la matière demeurent la référence.

"Oui, c'est intéressant parce qu'il faut quand même s'accrocher pour les remplir (les dossiers de validation), faut chercher un peu, les questions ne sont pas évidentes, c'est pas toujours facile d'y répondre. Pour moi, ça a été bien parce que ça m'a fait faire une bonne révision sur l'ensemble (des unités demandées), c'est un bon point pour moi" (E.5).

"Les questions c'est sûr..., enfin, on analyse tout ce qu'on fait professionnellement et par rapport à ce qu'on attende de nous, il y a beaucoup de chose (qu') on se remémore et après on veut aller voir plus loin" (E.3).

"Ce n'est pas un travail d'apprentissage, parce qu'on a les bases de ce qu'on veut puisque c'est le travail que je fais mais c'est un travail de recherche au niveau de (la) mémoire, d'essayer d'aller au fond des choses parce que quand on fait les choses à l'école (lieu de travail), on les fait machinalement, on fait les choses sans s'en rendre compte" (E.6).

Cette découverte et cette reconnaissance des savoirs cachés, au-delà de l'académie, peuvent alors se faire pour (et par) les autres ou encore en soi et pour soi.

"Déjà quand j'ai rempli le gros livret, avec toutes ces questions, il y avait des choses que j'avais oubliées, donc déjà, ça m'a permis au niveau du travail de savoir exactement tout ce que j'ai fait. (Après une relance) Exactement, tout à fait, déjà ma compétence au niveau professionnel et la façon d'aborder les choses, (...) une façon de s'exprimer mais ça je l'ai acquis au travail (...). Pour moi je le savais, les autres le savais pas. Donc, j'ai eu l'occasion avec ce livret de mettre par écrit ce que je savais faire, donc je les ai mises" (E.7).

*"Je sais lire et écrire, je me débrouille très bien, mais je n'ai aucun niveau et voilà de l'entretien que j'ai eu, je me suis aperçu que j'avais pas mal de connaissances (...). Pour moi, c'est plus qu'un effet, **c'est carrément de la dynamite à l'intérieur** parce que bon, je croyais que j'étais nul en tout, bon c'est normal en n'ayant jamais été à l'école, finalement je me suis aperçu que j'avais pas mal d'acquis. Ça m'a permis de développer ce qui était caché à l'intérieur de moi" (E.4).*

En bref, comme le souligne Claudie Solar *"ces personnes ont développé une confiance dans la portée et la pertinence des savoirs d'expériences, ont appris à ne plus ignorer ces derniers et à les réinvestir dans des apprentissages futurs"*¹².

2.2 Travail sur soi et validation

Faire reconnaître ses acquis professionnels par l'autre - représentant institutionnel, employeur, collègues, etc. - c'est souvent aussi se reconnaître soi-même, en particulier dans des situations sociales difficiles et estimées être dévalorisantes comme le chômage ou l'absence de qualification et de diplôme. Ainsi, la validation des acquis, au-delà de la place qu'elle permet d'occuper et du projet dont elle favorise le commencement ou la réalisation, a une fonction intime de revalorisation du sujet. Elle modifie le rapport de l'individu à lui-même et aux autres, elle brise la spirale dépréciative et réengage chez l'individu des dynamiques "positives" essentielles pour affronter la précarité, le chômage, l'exclusion sociale et professionnelle.

2.21 Amélioration de l'image professionnelle

La VAP partielle ou non modifie la perception que l'individu avait sur son activité tant en ce qui concerne l'intérêt de son travail que de son utilité sociale, elle valorise et redonne du sens et de la valeur au travail. La validation, dans le même mouvement, transforme la représentation que l'environnement s'était construite de l'individu.

"Oui, tout à fait, je suis plus appréciée par mon employeur, parce que d'avoir un CAP, c'est bien" (E.3).

"J'avais un passé riche et en fait maintenant ça me dérange plus de postuler pour un poste de secrétaire, alors que pendant des années, secrétaire pour moi, ce n'était pas quelque chose de très intéressant, j'avais presque honte de dire que j'étais secrétaire" (E.1).

Et d'ajouter :

Après la validation, "j'ai eu une offre d'emploi et un poste qui était assez important de responsable de services généraux, j'ai pas hésité à le prendre, à me battre pour l'avoir et en fait au niveau secrétariat j'accepte moins des postes de secrétaire toute simple ou agent administratif, je me considère un peu plus assistante de direction" (E.1).

2.22 Amélioration de son image scolaire

Le regard de l'autre déforme souvent l'image que l'on souhaite donner à voir. La validation participe au renversement de ce processus. Elle permet au sujet, si ce n'est de rétablir, du moins de corriger l'image, non seulement que l'on a de soi pour soi et en soi dans un élan de revalorisation narcissique, mais aussi celle que l'autre s'était socialement élaborée. L'image scolaire, autour et sur laquelle l'individu s'est et a été largement construit, est souvent au coeur de ce processus.

"Pour moi personnellement, je suis content de l'avoir (le CAP), c'est une satisfaction personnelle et puis parce que j'ai développé dans les questionnaires... Moi, je suis très satisfait d'être passé par là" (E.5).

"Les connaissances, je savais très bien que je les avais (...). Je crois hélas que beaucoup de gens mesurent les gens en fonction de leur diplôme. Hélas, oui c'est une autorité trop reconnue presque (...). Je vois qu'objectivement mes connaissances ont une certaine valeur et avec cette valeur (...) le diplôme est reconnu, ça permet d'aller plus loin, de faire d'autres choses" (E.2).

"Je vous dis les gens ils vous regardent différemment, vous leur dites, j'ai un CAP, ça y'est vous êtes idiot (...), il y a comme un petit mépris et donc on me regarde différemment et puis on me respecte différemment, avant il fallait que je crie un peu plus (...). Voilà, il y a des gens en dehors, en dehors de la famille, qui m'ont reconnu comme je suis. Ne serait-ce qu'à l'ANPE" (E.7).

¹² Solar C., *Pédagogie et Équité*, Ed. LOGIQUES, Montréal, 1998, p. 184.

2.23 Amélioration de l'image de soi

Au-delà, de l'effet social produit par la validation des acquis - effet social qui rend sa dignité au sujet et qui désamorce le système de mépris implicite envers le non ou le peu diplômé - "on se projette toujours dans les yeux des autres, ce n'est pas à moi-même que ça améliore mon image, c'est aux yeux des autres" (E.2). La VAP soit est l'occasion un peu douloureuse d'engager un travail sur soi, sur sa **souffrance au chômage** et de se sortir d'une mauvaise passe faite d'incertitude et de culpabilité, soit celle de se revaloriser, de se *re-co-naître*.

"Comme j'étais sans emploi, ça m'a permis de travailler sur moi, en fait comme une thérapie (rire), de me poser des questions (...). Je me suis décidé parce que j'étais sans travail. Ça va m'occuper psychologiquement, c'est important, sinon je déprimais de ne pas avoir de travail, donc pour moi, c'est bien de travaillé là-dessus (...). Oui, ça m'a boosté un peu, ça m'a stimulé. J'étais sans emploi, j'ai commencé à travailler là-dessus (la VAP), donc j'étais pas bien de ne pas avoir d'emploi. (Ça m'a permis de retrouver une espèce) de sérénité, de volonté, j'ai dit bon, je travaille là-dessus, de toucher les ASSEDIC, c'était d'être assistée sans rien faire, j'ai du mal à ce niveau là. Et pourtant à cette époque j'ai pris des cours, j'ai fait des stages... Je pense que ce n'était pas suffisant, la validation m'a pris beaucoup de temps, ça m'a beaucoup occupé et ça m'a restimulé un petit peu, redonné confiance en moi, sinon j'étais un peu déprimé" (E.1).

Si la validation des acquis a, pour certains, des vertus régulatrices, elle représente pour une large part de notre échantillon, une étape, à notre sens significative, dans les histoires de vie de ceux qui l'ont utilisée. Elle n'est pas un moment individuellement et socialement neutre, elle infère et infèrera, à n'en pas douter, sur les trajectoires individuelles futures¹³. La VAP apparaît, lorsqu'elle est positive, comme une **é-preuve** narcissiquement valorisante qui augure d'une relance et d'une ouverture de possibles pour ses utilisateurs.

"On se remet en cause soi-même, parce que bon, moi à mon âge (37 ans), je me disais, je suis trop vieille, quelque part pour passer le cap, faire des études, ce n'est pas vraiment des études, mais on se dit, c'est difficile de reprendre le collier" (E.6).

"C'est un aboutissement à quelque chose que je me sentais capable de faire et que j'ai présenté à des personnes en leur disant voilà, vos questions, moi, je sais faire et je vous le prouve et puis ils ont lu, ils ont regardé et puis ils m'ont dit on vous croit et on vous le donne. Et pour moi, ça a été une satisfaction incroyable de tout avoir eu, quand j'avais vu que c'était oui, oui, oui (aux dispenses demandées), c'est impressionnant, on a beau essayer d'avoir tout fait pour l'avoir mais quand on voit tous ces oui, c'est pas vrai...ils m'ont cru, ils étaient huit personnes à peu près" (E.7).

"Personnellement c'est ça. Ça n'a rien à voir avec le boulot. C'est ce que je disais, je croyais que j'étais nul et finalement, je connaissais pas mal de chose sans le savoir (...). Maintenant que je suis lancé, maintenant j'y vais, ça ne coûte rien de tenter" (E.4).

En bref et en d'autres termes :

*"Je peux vous dire que **c'est un grand bonheur** de pouvoir mettre un diplôme sur son C.V. quand on est autodidacte et que la vie professionnelle et familiale ne vous laisse que peu de temps" (L.1).*

III VALIDATION ET IMAGE SOCIALE

Les usages individuels et sociaux de la validation des acquis professionnels sont fort divers. Si elle permet de mieux résister aux aléas d'un emploi toujours plus précaire et toujours plus exigeant, de revaloriser l'image que l'on a (ou que l'on donne à voir) de soi, elle a aussi un effet de remise à niveau et de ré-apprentissage, voire une découverte de son activité, de sa valeur et de sa complexité. Mais plus encore peut-être, elle apparaît comme la

¹³ Il y a là des pistes de recherche à venir.

manifestation concrète de la deuxième chance et quelquefois même comme une revanche radicale face à l'injustice sociale.

3.1 Validation et image du travail

3.11 Validation et remise à niveau professionnelle

La VAP est l'occasion d'une prise de conscience, non seulement de la richesse des activités passées, mais aussi de l'usure et de l'évolution des savoirs y compris professionnels. Elle déclenche alors des mécanismes de "rattrapage" et un travail de mémoire qui favoriseront, si ce n'est une meilleure maîtrise de l'activité, tout le moins une meilleure conscience des savoirs mobilisés dans l'action et souvent issus l'expérience elle-même.

"Ça m'a fait prendre conscience (...) qu'on est obligé de recommencé certaines études, c'est-à-dire qu'il y a des choses qui ont évolué au niveau scolaire (...). Y'a des choses au niveau comptable, je veux dire, je suis toujours dans l'ambiance, je dirai, c'est plus facile, même s'il y a des choses que je dois repasser parce que l'informatique s'est développée différemment" (E.8).

La VAP apparaît encore comme un moment de prise de conscience de ses mécanismes cognitifs, comme un temps de mise à jour des savoirs professionnels constitutifs de l'activité et d'interrogation sur la construction des savoirs incorporés¹⁴.

"En fin de compte oui, ça nous fait rappeler de tout ce qu'on a fait et ce qu'on a vécu au niveau professionnel (...). Puis, ça peut vous remettre en question, si vous ne vous rappelez pas de quelque chose, dans ce cas là, vous pouvez dire, tiens, je vais regarder dans ce bouquin. Ça m'est arrivé puisque des fois, il fallait que je décrive une tâche, puis je l'avais faite il y a longtemps, donc, il fallait bien que j'essaie de me récapituler tout le mécanisme de la fonction, des fois on sait le faire mais le cheminement n'est pas toujours évident" (E. 8).

"Oui (...), mais question de métier, on le sait, on le fait tous les jours, puis on se remet en question au vu des questions (...). Y'a des petites choses qu'on oublie au fil du temps, ça revient en mémoire, c'est une révision" (E.5).

3.12 Validation et redécouverte de l'activité

La validation des acquis est l'opportunité d'une réflexion approfondie sur les savoirs et les compétences mobilisées dans son travail et ses emplois. Elle redonne de la noblesse et de l'importance à des tâches qui, parce que bien souvent automatisées, ont perdu de leur sens. Elle permet en cela de réaffirmer la complexité et la valeur du travail.

"C'est très intéressant, c'est motivant, ça m'a bien plu. On se remet en question (sur) beaucoup de choses, on se pose des questions : pourquoi, comment, enfin tout ça, les responsabilités, on prend conscience de ce qu'on fait" (E.3).

On se pose des questions, on fait tout son passé, on remonte en arrière, tout ce qu'on a fait. En fait, on découvre plein de choses dans tous les jobs passés, tout ce qu'on a pu faire comme tâches, tout ce qu'on a entrepris" (E.1).

"Ça m'a appris des choses sur moi-même, oui effectivement c'est ce que j'ai fait, par exemple, j'avais un travail assez responsable à un moment donné qui était très complexe et qui sur le moment même, en le faisant tous les jours, je le faisais automatiquement, mais en revenant dessus, ça donne une certaine valeur, une sur-valeur à ce que je faisais finalement" (E.2).

"Les choses qu'on fait automatiquement, en fait, on les marque, mais il ne faut pas que cela devienne automatique. Chaque chose qu'on fait, chaque geste qui nous paraît tout bête, il faut marquer pourquoi, comment, etc." (E.6).

¹⁴ J'emprunte cette expression à Bernard Lahire.

3.13 Validation et analyse du travail

Au-delà de la simple prise de conscience de sa propre activité et de sa complexité, la validation des acquis professionnels incite à engager une analyse poussée de son parcours et de ces éléments constitutifs. Elle dépasse la seule mise en lumière des tâches et des savoirs "cachés", elle oblige à une descente en profondeur dans les arcanes du travail.

"Ensuite pour constituer le dossier, il fallait replonger en mémoire dans tout ce que j'avais fait, fallait retracer toutes les années de travail que j'avais derrière moi. Il y avait des choses que l'on fait tellement automatiquement et l'expérience professionnelle on n' y pense pas, on y est plongé tous les jours, donc effectivement il m'a fallu un peu plus, davantage analyser ce que je faisais réellement" (E.2).

"Comprendre qui je suis, comment ça marche et tout, donc il faut tout expliquer de A à Z (...). Il faut bien approfondir, bien délayer les choses (...). Essayer d'aller au fond des choses (...), on les fait machinalement, on les fait sans s'en rendre compte. Quand j'écrivais mon dossier, je me disais, je marque que je fais ça, mais pourquoi je fais ça, alors j'analysais les phrases que je marquais, je me disais pourquoi tu fais ça, moi ça me paraissait évident, bien finalement, oui, y'a ça, ça, ça et ça et il faut le marquer" (E.6).

3.2 Validation des acquis et deuxième chance

Valider ses acquis n'est pas une démarche neutre, cela implique une forte détermination du sujet qui à cette occasion peut se prouver des choses à soi-même ou aux autres. Elle apparaît alors comme une ouverture et un temps de réconciliation avec soi, avec l'univers scolaire et avec la société tout entière. Elle rétablit un peu de justice et donne à la *deuxième chance*, au-delà des discours méritocratique et/ou de circonstance, une nouvelle crédibilité.

3.21 Validation et réconciliation

Dans les propos des interviewés, la validation des acquis professionnels apparaît comme un moment de retour sur un passé quelquefois douloureux. Elle permet de gommer les échecs du passé, de réparer ce qui a bien des égards fut vécu comme une injustice ou un manque.

"Moi, j'ai fait la validation pour tenter d'acquérir un diplôme, c'est tout. Mon intention à moi, c'était d'obtenir quelque chose que je n'avais pas eu, voilà" (E.4).

"Pour moi, ça me permettait d'avoir une image plus positive du milieu universitaire, par la reconnaissance des acquis dans le travail (...), une réconciliation avec l'univers scolaire" (E.9).

"Ce que je veux dire c'est que j'ai un peu moins de rancœur par rapport à l'Éducation nationale et à l'État, ils ont un peu réparé l'erreur que je pense qu'ils ont fait à mon égard (...). Pour moi déjà, c'est une petite revanche par (rapport à) mon parcours à l'école, il y a des personnes, aussi bien dans ma famille qu'au sein de l'école, qui ont décidé que j'étais bonne qu'à faire un CAP et un BEP et ça, ça a toujours été une blessure profonde. Il y a déjà ce but là. Je me suis toujours dit : un jour, par principe (...), il faut leur dire non, c'est symbolique, surtout que j'avais le potentiel" (E.7).

3.22 Validation : une chance pour la deuxième chance

Enfin, la validation est une manifestation concrète d'une possibilité réelle de se relancer scolairement et professionnellement. Elle permet les reconversions et la modification des parcours professionnels. Elle rend crédible et accessible, ce qui n'est pas négligeable à nos yeux, la formation tout au long de la vie.

"Je suis sûre qu'il y a plein de personnes qui en cours de route ont changé ou qui ont été mal orientées, ce qui s'est passé pour moi (...) et à un moment de sa vie on décide de faire quelque chose qui nous plaît, en fait, c'est ça, ça (la VAP) nous permet d'avoir quelque chose en main autre que l'expérience

professionnelle (...). Moi, j'ai fait le parcours à l'envers, c'est avec l'expérience que j'ai appris beaucoup de choses" (E. 6).

"Je pense que c'est une deuxième chance¹⁵, non pour moi, c'est important, moi je considère ça très bien que l'Education nationale est développée la validation des acquis professionnels (...), avec l'expérience professionnelle je crois qu'on apprend beaucoup (...) et en fait qu'on peut obtenir, pourquoi pas effectivement une validation ou un diplôme grâce à l'expérience (...). Moi, je suis d'un milieu ouvrier, bon un milieu un peu difficile, j'avais plutôt envie de partir pour être libre comme beaucoup d'ados et de jeunes adultes. Donc on s'en fiche de tout ça (le BTS) à cette époque là, après effectivement on a en vie d'un peu plus" (E.1).

"Il apparaît très clairement que ce soit l'une des ultimes chances qui soient données au monde salarié pour préparer un diplôme (...). J'ai eu très vite conscience qu'il s'agissait d'une seconde chance (...). Ce qui n'est pas mince et rend l'obtention d'un diplôme à "portée de mains" (...). Ce système de validation a été parfaitement pensé. C'est une VRAIE seconde CHANCE ! Seul petit point noir¹⁶ : je n'en ai eu connaissance qu'une fois au chômage" (L.1).

IV VALIDATION ET FORMATION

La validation des acquis professionnels a de multiples facettes et de nombreux usages sociaux. Aux dires de nos interlocuteurs, elle est un moment privilégié qui pour certains réengage dans une nouvelle dynamique de formation, relance l'appétence du savoir. Pour d'autres, elle est en elle-même, du fait de la démarche engagée et de ses exigences, un temps d'apprentissage. Nous verrons aussi que la VAP n'est pas sans effet sur la conception même de la formation car son expérimentation incite à interroger les pratiques d'évaluation les plus courantes ainsi que la valeur des titres acquis par cette troisième voie qui n'est ni celle de la formation initiale, ni celle de la formation continue mais celle de l'expérience professionnelle et sociale.

4.1 Validation et dynamique de formation

Dans un assez grand nombre de situations, la VAP s'inscrit dans un processus de formation, celui-ci quelquefois préexistait à la validation, soit a été déclenché par cette dernière. Dans tous les cas, elle semble avoir un effet moteur, un effet de relance et/ou d'entretien de la dynamique du savoir mais avec des modalités pédagogiques adaptées.

"Pour moi, ça c'est finalement enveloppé dans un ensemble, c'est-à-dire j'avais commencé le DAEU¹⁷ ensuite j'ai fait la validation des acquis professionnels, là (aujourd'hui), je me suis inscrit à l'université pour autre chose. Tout s'inscrit pour moi dans une volonté globale de vouloir reprendre mes études et de les faire sanctionner par des diplômes" (E.2).

"Après le CAP, ils me demandent un concours pour être Atsem, donc je vais continuer" (E.3).

"Ç'est clair parce que, en fait, quand on est entraîné, on a envie de faire d'autres choses, c'est évident (...). Moi, ce que j'aimerais, c'est à la limite, si on peut continuer, j'aimerais bien, **mais je ne veux pas tomber dans le cercle scolaire**, mais s'il y a d'autres formations après, par rapport au travail que je fais, je ne serai pas contre de continuer" (E.6).

La validation apparaît même dans certains cas comme une étape soit vers un cycle supérieur, soit vers la recherche d'une qualification.

"Voilà pour ma propre expérience. Je vais d'ailleurs essayer de préparer un second cycle par le biais de cours par correspondance" (L.1).

"Je vais essayer (...) de faire moniteur de transport en commun (...), ça m'a incité (...), puisque je suis là, je vois que j'ai quelque acquis, je vais essayer de développer encore plus ces acquis là (...). J'ai passé le

¹⁵ Ici l'expression "deuxième chance" a été induit par la question?

¹⁶ En majuscule et souligné dans le texte.

¹⁷ DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (niveau IV).

CAP le mois dernier, j'ai loupé en juridique (...). Mais, je recommence l'année prochaine, maintenant que je suis lancé, je vais y aller" (E. 4).

"Oui, quel que soit le résultat c'est intéressant, parce que c'est un rafraîchissement de connaissances, moi je serai prête à retourner à l'école (...), enfin si j'avais le temps ou si je pouvais le faire en contrat de qualification même puisque je crois que maintenant c'est étendu au plus de 26 ans" (E.1).

Soit encore, elle s'inscrit dans une volonté d'éducation permanente :

"Je vais continuer, pour moi (...), je ne sais plus qui a dit ça "il faut se mettre dans l'idée que nous sommes des éternels étudiants". Alors, je me dis, avoir 50 ans ou 60 et avoir le CAP, autant vieillir en se disant j'ai acquis au fil des ans quelque chose" (E.7).

Pour d'autres moins nombreux, elle ne fut qu'un moment qui n'implique pas, au moins immédiatement, une suite. Continuer : *"Non pas vraiment" (E.5), "je ne sais pas" (E.8).*

4.2 Validation et effet apprentissage

Pour certains utilisateurs la VAP n'est pas l'occasion d'approfondir ses connaissances et de réactualiser ses acquis mais une stricte description des activités passées : *"je n'ai pas du tout chercher des informations, je partais du principe qu'ils me demandaient ce que je savais faire au sein de mon travail, pas besoin de se documenter dans ces cas là" (E.7).* Et pour d'autres, relevant de la même sensibilité, elle n'est qu'un simple exercice de logique : *"ce qui m'a fait le plus réfléchir c'est qu'il faut trouver la bonne situation par rapport à la dispense demandée, ça m'a fait réfléchir au niveau rédaction mais par rapport à ce qu'on fait non" (E.6).*

En revanche d'autres, plus nombreux considèrent que la démarche de validation est en soi un moment d'apprentissage voire de recherche plus ou moins intense selon les individus, les situations, la nature des dispenses demandées et du diplôme préparé. Cette démarche est auto-formatrice en elle-même, plus encore que formatrice, dans la mesure où souvent - hormis la phase d'accompagnement - l'individu assume seul cette quête du savoir.

"Oui, c'est un travail de formation, oui, ça peut-être de la formation puisqu'il faut chercher pour les remplir" (E.5).

"En fait, pour pouvoir préparer cette validation, j'ai cherché des informations dans le droit, dans ce que j'avais fait sur le plan juridique pour créer la société, les gens que j'avais contactés (...), et donc en fait, il y a plein de choses qu'il a fallu rafraîchir puisqu'il fallait pour faire cette validation que je complète des dossiers, que je mette quelles activités j'avais dûes effectuer, qu'elles étaient les recherches que j'avais dûes faire. En fait (...), c'était formateur parce qu'il a fallu que je revoie des textes de lois, que je revoie plein de choses" (E.1).

"Je me suis dit que peut-être ma validation m'a servi aussi pour ce concours, je pense que ça m'a aidé et pour l'écrit, déjà à réfléchir, à rédiger, à organiser les idées... et après à l'oral, au jury, à mieux définir certaines choses, à mieux répondre aux questions" (E.1).

La VAP est enfin, mais nous le savions déjà, une possibilité offerte pour reprendre une trajectoire scolaire souvent interrompue malgré soi. Elle est l'occasion de l'exercice de la deuxième chance, cette fois avec un peu plus de réalité et de réalisme que celle du slogan humaniste souvent énoncé, rarement pratiqué. Elle permet à ses utilisateurs de donner de la visibilité à leur projet, non seulement parce qu'une partie du diplôme est définitivement acquise mais aussi parce que le temps et les efforts du parcours d'apprentissage restant à accomplir peuvent être mieux estimés.

"Je pense que c'est très intéressant parce que ça permet de gagner pas mal de temps (...). C'est un gain de temps parce que ça m'a permis de ne pas avoir une formation pour ce CAP (...). Donc moi, j'ai fait appel à la validation des acquis professionnels pour être exemptée des épreuves professionnelles comme j'avais quinze ans d'expérience dans la petite enfance" (E.3).

4.3 Evaluation et validation

La validation des acquis et les processus d'évaluation mis en place - situation de travail, dossier, entretien - renversent les pratiques et les attitudes courantes face à l'évaluation. En ancrant et en validant le savoir dans le métier, la validation des acquis désamorce les angoisses devant l'évaluation et la note. Elle libère - du moins en partie - les individus des paniques coutumières et inhibitrices de l'évaluation sommative. Elle rend le diplôme accessible avec plus de confort, et sans l'inutile et fréquente infantilisation dont les dispositifs éducatifs abusent trop souvent.

Mais, c'est moins difficile parce que c'est moins insurmontable, parce que c'est des choses qu'on fait et je sais qu'il y a des choses que je savais bien (...). Il nous interroge vraiment sur ce qu'on fait par rapport à notre acquis professionnel, c'est pas comme à l'examen en fait où c'est un peu plus vague et où ça correspond pas du tout à ce que je fais (...). Parce que quand on passe l'examen, en fait, je me suis rendu compte que c'était hyperscolaire (...), je ne m'attendais pas à plein de trucs aussi débiles entre parenthèses par rapport à la vie professionnelle qu'on sait qu'elle n'est pas du tout comme ça" (E.6).

Néanmoins, l'évaluation des acquis professionnels demeure un moment symboliquement fort et un rituel individuellement et socialement accepté.

"Il y a un jury, c'est très impressionnant, en vingt minutes, ils font le tour de la question, ils vous posent pleins de questions à votre niveau (...). Ils voient la valeur des gens et bon s'il y a un truc qu'on ne sait pas trop ou qu'on ose pas trop dire en parlant, ils inventent une situation pour nous faire parler (...). Et moi, j'aime bien, j'avoue que j'aime mieux ça" (E.6).

Face au jury, *"C'est finalement un peu la trouille au ventre" que l'on se présente. Mais cet "oral" c'est finalement bien passé (...). C'est en quelque sorte la dernière ligne droite" (L.1).*

Quelle que soit la nature et la forme de l'épreuve, les candidats sont attachés à la valeur des unités ou du diplôme obtenus. Ils ne considèrent pas être des privilégiés ou bénéficier d'un passe-droit. Ils acceptent bien d'avoir à faire un effort pour manifester la preuve de leur maîtrise des savoirs de l'expérience. Pour eux, il s'agit d'une autre manière d'obtenir un titre toute aussi légitime que par la voie scolaire, seule les épreuves diffèrent. En cela, les validés ne se démarquent apparemment pas de la norme sociale, ils se conforment par la validation au modèle culturellement accepté, celui du diplôme et de la place qu'il confère.

La démarche de VAP *"qui est logique, elle n'est pas inutile parce que je pense (que) si on veut garder une certaine valeur des diplômes qu'on donne, sinon on va dévaloriser. Justement, si on demande ces diplômes c'est pour avoir une certaine valeur. Alors pour acquérir cette valeur, il faut faire des efforts comme si on (allait) à l'école, on travaille et c'est sanctionné par un diplôme après. Là, c'est pareil, on remplit les dossiers, c'est sanctionné par un diplôme après" (E.2).*

Les utilisateurs de la VAP n'accepteraient d'ailleurs en aucun cas un titre dévalorisé même si certains préféreraient des mises en situations pratiques à la description des savoirs mobilisés dans l'activité. L'activité et l'expérience professionnelle sont d'ailleurs une garantie de la réalité et de la qualité des connaissances validées. Mais il ne s'agit pas non plus de chercher à mesurer des connaissances scolaires. La validation ne vise pas à repérer et valider des savoirs identiques terme à terme mais des pratiques où des savoirs équivalents et identifiables sont mobilisés.

"De toute façon, c'est un peu différent des jeunes qui sont en cours, ils vont avoir toute une culture, toute une habitude de travailler, des connaissances importantes, c'est très bien, ce qui nous manque à nous qui sommes dans le circuit du travail. Par contre, l'expérience professionnelle est riche d'enseignement aussi, on a l'habitude de travailler avec d'autres gens, de se heurter à différents problèmes (...). Je veux dire, c'est une expérience différente" (E.1).

Oui, parce qu'en plus, la plupart des gens qui prétendent à un diplôme, c'est qu'ils viennent déjà de ce secteur. Une personne qui ne va demander une VAP en compte si elle vient de menuisier (...), il faut plusieurs années d'activités professionnelles dans la branche pour demander la validation de ce diplôme là. C'est une garantie de vos connaissances que vous avez acquises professionnellement" (E.8).

CONCLUSION

Les usages sociaux de la validation des acquis semblent très divers et presque toujours en lien avec une histoire singulière étroitement articulée à une démarche individuelle. Souvent d'usage défensif afin de se sortir ou de se prémunir du chômage ou de la concurrence intrasalariale. La VAP apparaît fréquemment comme un outil de résistance à la précarité, comme une possibilité de s'éloigner d'une zone qui menace des couches toujours plus larges du salariat et que Robert Castel définit et nomme *la zone de vulnérabilité*.

Au-delà de cet usage lié à la conjoncture économique et à la situation du marché de l'emploi, la validation est néanmoins une démarche significative pour les individus. Elle est une occasion de reprendre confiance en soi, en son parcours, en la qualité de ses savoirs et de ses compétences. Elle est quelquefois aussi l'occasion d'engager un travail de revalorisation de son propre métier, un temps et un espace de redécouverte de la complexité des tâches, d'apparence simple, mobilisées dans le travail. Elle est enfin une opportunité soit d'apprendre et/ou de réapprendre soit de se découvrir riche de savoirs clandestins voire de relancer une dynamique d'éducation permanente. Plus traditionnellement, elle est utilisée quelquefois dans une logique de promotion sociale et d'amélioration salariale.

Hormis ces quelques constats que l'analyse qualitative des entretiens a permis de faire émerger et que l'enquête qualitative permettra de consolider, nous l'espérons¹⁸, la validation des acquis des savoirs de l'expérience demeure dans bien des cas un parcours difficile et encore réservé à un petit nombre du fait de la confidentialité de la mesure. Si nul n'est censé ignorer la loi, celle sur la validation des acquis - comme bien d'autres textes, il faut le souligner en matière de droit à la formation - est largement méconnue. Ceux et celles que nous avons rencontrés en avaient eu vent au hasard de rencontres ou de visites, tel à l'ANPE, telle par la presse, tel au fongécif, telle en formation, etc. Contrairement à beaucoup d'autres, ils se saisissent de l'information et en firent l'heureuse expérience, combien à ce jour qui en auraient besoin en ignore encore l'opportunité ?

"Il n'y a pas assez d'information, c'est pas facile de suivre ce circuit là (...). Je me rends compte qu'il y a plein de gens qui connaissent pas et moi, c'est tout à fait par hasard" (E.6).

Remarque confirmée par le "baromètre opinion" CSA/Ministère de l'Emploi et de la solidarité d'avril 1999 qui faisait apparaître d'une part que de 72 % des salariés du privé n'avaient jamais entendu parler de la VAP et que 56 % de l'échantillon souhaitait une meilleure information sur la mesure¹⁹. Au-delà de cette dernière, d'autres problèmes essentiels restent à résoudre afin que l'usage du droit à la VAP ne soit plus formel mais réel et qu'elle débouche sur l'obtention complète du diplôme partiellement validé. Le premier est celui de la rareté des lieux où la validation est possible. Aux dires d'une interviewée, mais le constat est partagé, l'accès à la VAP est difficile : *"J'aurai aimé par contre, c'est qu'il y est des VAP un peu moins loin parce qu'il a fallu que je me déplace assez loin. Ça serait bien qu'il y ait des antennes un peu partout" (E.3).* Le second est celui du suivi et de l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des utilisateurs. Comment poursuivre sa trajectoire éducative après la VAP, comment repérer les organismes dont les dispositifs - ce qui est encore assez rare - soient adaptés à une post-VAP²⁰ ? Autant de questions à ce jour sans réponse qui retire du crédit à une loi généreuse dans son intention. En effet, *"une fois passé l'entretien (d'octroi), ils ne reviennent pas vers vous pour vous demander où vous en êtes professionnellement. Surtout savoir vers quel organisme m'orienter pour continuer(...). C'est très bien, mais bon, je vous dis, il faudrait qu'il y ait des choses adaptées après " (E.8).* En bref, y a-t-il une vie après la VAP ?

La validation des acquis professionnels imposera aux organismes de formation de repenser leur organisation pédagogique et la nature de la relation pédagogique qu'ils induisent pour que la VAP demeure *"une formule intéressante parce qu'elle ne demande pas de retourner à l'école" (E.5)* dont le souvenir est souvent en matière éducative, pour les moins diplômés et les moins qualifiés, contre productif. Constat partagé par Christine Josso, pour laquelle, *"cette reconnaissance des acquis expérimentiels ouvre à une conception renouvelée des dispositifs de formation, des situations éducatives et des modalités d'apprentissages"* et bien sûr d'évaluation. Adaptation incontournable afin d'engager les utilisateurs de la VAP dans une dynamique de succès, afin de ne pas briser les espoirs et les possibles qu'elle suscite car elle inscrit *"dans une espèce de reprise des études, dans une logique d'apprendre" (E.2)* qu'il est essentiel de préserver et d'entretenir. Ne pas le faire, ce serait, sans se l'avouer

¹⁸ Les résultats de l'enquête quantitative seront publiés dans les actes du colloque.

¹⁹ *Les français, l'emploi et la formation*, Inffo flash, n° 525, 1er - 31 août 1999.

²⁰ Ces questions sont fondamentales et récurrentes comme la fort bien souligné le mémoire de DESS d'Astrid Schipper-Labonne, *Validation des acquis professionnels et possibilités de parcours individuels de formation*, Université de Paris X-Nanterre, Sciences de l'Éducation, juin 1999.

partager l'opinion de ceux qui sous-estiment *"le savoir qui découle de l'expérience socioculturelle (dont celle du travail, ce qui) est, à la fois une erreur scientifique et l'expression d'une idéologie élitiste"*²¹.

Hugues LENOIR
CEP-CRIEP
Paris-X

²¹ Noava Antonio, *Paolo Freire* in Houssaye J. (dir.), *Pédagogues contemporains*, Paris, A. Colin, 1996, p. 46.

Usages sociaux de la Validation des Acquis Professionnels (2) (loi de 1992)

Cette contribution constitue le volet quantitatif d'une recherche²² entreprise sur les usages sociaux de la validation des acquis et présentée lors du colloque du CRIEP²³ sur le thème *Formation, Emploi et Précarité*²⁴, en septembre 1999. L'approche qualitative avait permis la formulation d'hypothèses fortes sur les usages sociaux de la validation des acquis professionnelles (VAP), en particulier, celle d'un usage défensif - au sens de la Loi Robien - de la validation des acquis de l'expérience. Les résultats de la recherche quantitative présentés ici, confirment largement, en les nuancant, ceux obtenus par l'approche qualitative. Ils font apparaître, pour une partie significative de mon échantillon, que, cette pratique sociale émergente est un outil à la fois adapté et en lien étroit avec le travail et l'emploi. La VAP s'avère, dans une logique très souvent "individualiste" comme l'a montrée mon précédent travail - c'est-à-dire sans lien direct avec un collectif de travail - comme un moyen pour se maintenir, se faire reconnaître ou se promouvoir dans son activité. Mais elle est aussi, comme je l'avais déjà remarqué une occasion de mesurer ses connaissances, de revaloriser l'image de soi, d'élaborer ou de conduire un projet professionnel. Ainsi, les deux approches se complètent et se confirment réciproquement. L'objet de ce texte est de présenter et de discuter ces convergences.

I Echantillon et méthodologie

Cette recherche, tant son volet qualitatif que quantitatif, a pu être réalisée grâce à l'amitié et à la confiance dont m'honorent les responsables des dispositifs académiques de validation des acquis (DAVA) des académies Versailles et de Créteil que je tiens à remercier ici avant tout chose. En effet, c'est grâce à cette collaboration interne à l'Education nationale que j'ai pu conduire ce travail qui je l'espère permettra de mieux appréhender les usages et les enjeux individuels et sociaux de la validation des savoirs de l'expérience.

²² Cf. : Actualité de la Formation Permanente n° 163, *Validation des acquis professionnels, les usages sociaux*, pp. 8-16, novembre-décembre 1999.

²³ CRIEP : Centre de Recherche et d'intervention en Education Permanente (Paris X). Ce laboratoire est en articulation étroite avec le Centre d'Education Permanente de l'Université de Paris X.

²⁴ Actes à paraître.

Cette recherche a été réalisée²⁵ à partir d'une enquête par questionnaire envoyé à quatre cents personnes des deux académies, le taux de retour important 32 % (soit 128 questionnaires) marque sans doute, mais il ne s'agit ici que d'une hypothèse, l'implication et l'intérêt, voire la satisfaction, des personnes sollicitées. J'ai choisi, par intérêt pour les populations les moins titrés, dans l'échantillon d'utilisateurs de la VAP dans l'enseignement secondaire professionnelle mis à ma disposition de ne questionner que les utilisateurs relevant des niveaux VI, V et IV de la nomenclature de l'INSEE. Les éclairages qu'apportent ces résultats sont donc à lire au regard de cette population, même si on peut inférer, sans grands risques - il convient néanmoins de rester prudent -, que pour des publics de niveau III, les usages sociaux de la VAP ne sont guère différents sauf en ce qui concerne certains item, plus en lien avec l'échantillon retenu, comme l'obtention d'une première qualification reconnue ou celle d'un premier diplôme...

Les résultats présentés²⁶ ici, ont été obtenus en général à partir de tris à plat car, malgré plusieurs tentatives de croisements de variables - par exemple CSP avec telle ou telle variable -, du fait d'un échantillon significatif mais restreint, ne permettaient de faire apparaître des résultats recevables et analysables. Néanmoins, certains de ces croisements, quoique plus pertinents, ne seront évoqués ici que très ponctuellement, en particulier la répartition hommes/femmes et diplômés/non-diplômés.

Que sont les chômeurs devenus ?

Mon échantillon était composé de 66 femmes et 60 hommes (deux questionnaires non renseignés) ce qui ne permettra pas toujours malgré tout de faire apparaître dans la suite de ce texte des usages nuancés de la VAP selon le genre. En effet, les usages de la validation sur ce plan ne sont pas très significatifs car ils sont globalement peu sexués. La moyenne d'âge est proche de 37 ans²⁷, l'usager le plus jeunes déclare avoir 24 ans, le plus âgé 56 ans, moyenne conforme avec le "cœur d'usage" de la formation professionnelle repéré dans de nombreux travaux. A ma grande surprise, les usagers de la VAP sont très majoritairement salariés du secteur privé (72 %)²⁸, plutôt en CDI (55,5 %) ou agents publics (18 %) les autres situations dont les demandeurs d'emploi - au nombre de 7 (!) soit 5,5 % - ne représentent que 10 % du total. Résultats bruts qui m'amène à formuler l'hypothèse (douloureuse) que la validation des acquis profite plutôt à une population moins précaire et pour une part déjà diplômé. Hormis, un effet lié au bassin d'emploi que constitue la région parisienne, il ne s'agit pas seulement, comme je l'ai supposé un instant, d'une sur-représentation des salariés plus enclins à répondre à un questionnaire sur une pratique qui d'une manière ou d'une autre aurait produit des effets positifs. Les demandeurs d'emploi, déçus ou plus réservés, ayant été plus réticents pour répondre à ma sollicitation. Ou alors autre hypothèse, est-ce le biais d'un questionnaire déclaratif et anonyme qui permet (mais pourquoi) de masquer sa situation sociale ? Ou est-ce le fait que ce questionnaire ait été renseigné après la VAP ? Mais ne serait-ce pas alors surestimer les effets de la VAP de considérer qu'elle permet un retour massif à l'emploi. Autant de questions pour lesquels je n'ai pas de réponse et qui déstabilise ma propre représentation de la validation des acquis.

²⁵ Envoi du questionnaire, traitement, rédaction : fin 1999, 1^{er} trimestre 2000.

²⁶ Merci à Alain Lenfant, ingénieur de recherche au CEP-CRIEP pour l'aide précieuse qu'il m'a apporté dans le traitement statistique des données recueillies.

²⁷ L'âge moyen de l'échantillon qualitatif était de 41 ans, cet écart d'âge ne nous est pas apparu comme significatif mais contingent à la dimension du premier échantillon.

²⁸ Pour plus de lisibilité, j'ai systématiquement arrondi les pourcentages.

Les statistiques produites par les deux DAVA²⁹ confirment pour une part mes constatations, la VAP est un outil majoritairement en usage chez les salariés. Dans l'académie de Créteil sur 2740 personnes venues en réunion d'information au CAVA, de 1997 à 1999, 655 avaient déclarées être sans emploi, soit 23,9 %. Et sur les 261 personnes ayant engagé la démarche et déposé un dossier en 1999, seulement 58 d'entre elles (22,22 %) se déclaraient au chômage avec une légère érosion d'ailleurs par rapport à 1998 (24,72 %). Même constat sur l'académie de Versailles en 1999 mais cette ici encore plus révélateur puisque seulement 40 demandeurs d'emploi sur 413 candidats, soit 9,68 %, participèrent à un entretien d'octroi pour 373 salariés (90,31 %).

Le CAP, fonction pivot ?

Au demeurant, le pourcentage de salariés de ces divers échantillons pose question quant à l'usage de la VAP qui après d'autres dispositifs liés à la formation des adultes favoriserait les plus insérés, les mieux formés. Sur la totalité de mon l'échantillon (128), seules 28 personnes se déclarent sans diplôme (22 %)³⁰. 55 déclarent posséder un CAP (43 %), 38 un BEP (30%). 43 hommes et 53 femmes affirment posséder déjà un titre. C'est par ailleurs le CAP qui est aussi le plus souvent obtenus, 34 obtentions, soit 27%.

De plus dans cet échantillon, 37 personnes ont plusieurs diplômes. La VAP, même s'il faut faire l'hypothèse d'un léger biais lié à un effet de sur-valorisation/sur-déclaration, à son tour, ne serait pas un outil conduisant à plus d'égalité en matière d'accès à la formation et à la qualification mais encore une fois un outil de renforcement des disparités sociales. Il conviendrait de rester vigilant sur ce point, même s'il ne s'agit ici que d'un indicateur relatif, et de pousser plus avant les observations et les recherches.

La population interrogée, compte tenu des niveaux de diplômes retenus pour constituer l'échantillon est plutôt "populaire". Elle est constituée d'une forte minorité d'employé - plutôt féminine - (34,5 %), de membres de professions intermédiaires (16,5 %) et de quelques ouvriers hommes (8 %). 35 % ne se sont pas positionner sur les CSP/PCS proposées. Comment interpréter cette abstention ? Peut-on la corrélér avec le nombre des demandeurs d'emploi et leur probable plus faible qualification ? Peut-être mais ce serait sans doute aller trop loin avec les données recueillies et utilisées ici, mais la question vaudrait d'être étudiée.

La liste des métiers exercés (CSP/PCS) et/ou revendiqués par les individus de mon échantillon est extrêmement diversifiée, elle concerne aussi bien une opératrice PAO qu'un gendarme, une coiffeuse qu'un chauffeur routier, une secrétaire commerciale qu'un maître d'hôtel, une assistante qu'un mécanicien... Cette grande variété autorise à faire l'hypothèse que la VAP est très ouverte et que l'information la concernant, même si elle est encore bien souvent confidentielle, circule dans de nombreux milieux professionnels. Soulignons toutefois que certaines fonctions ou emplois réglementés, comme la coiffure ou la garde d'enfants, sont un peu plus représentés.

II Objectifs et usages de la validation des acquis

Reconnaissance sociale et validation des acquis professionnels

²⁹ DAVA : Dispositif Académique de Validation des Acquis ; CAVA : Centre Académique de Validation des Acquis.

³⁰ Ce qui est moins que la moyenne nationale qui est de l'ordre de 40 %.

Si 30,5 % de l'échantillon utilise la VAP en vue de l'obtention d'un premier diplôme, une forte majorité (72 %) de ce dernier semble déjà en possession d'un titre. Ce constat renforcerait, alors, l'hypothèse selon laquelle la VAP profite plutôt à une population déjà certifiée et non pas prioritairement au 40 % de la population sans qualification. 14 % s'en sert afin de compléter un diplôme, 26,5 % pour compléter une qualification. La VAP apparaît ici comme une occasion de parfaire ou terminer un parcours ou une qualification. Il s'agit donc d'un usage visant à obtenir les parties manquantes d'un diplôme. 68 personnes (53 %) ont utilisé pour se voir délivrer un diplôme de niveau supérieur. Dans bien des cas - obtenir ou compléter - il s'agit souvent d'accéder à une qualification reconnue (51 %). Au-delà, 23 % déclare utiliser la VAP afin de se reconverter. La VAP permet d'atteindre - ce qui est aujourd'hui socialement essentiel - un premier niveau ou un niveau supérieur de certification, qui comme chacun sait sont une garantie (même si elle n'est pas absolue) face au risque de chômage et une nécessité face à la montée de couches de population plus jeunes et plus diplômées.

Les résultats de la recherche quantitative confirment aussi mon hypothèse quant à l'usage défensif et/ou de résistance de la VAP dans un monde du travail toujours plus précaire. 57 % de mon échantillon affirme en effet que le diplôme ou la qualification obtenus par validation des acquis sont une protection contre le chômage. 45 % que la VAP est utile contre la précarité. Pour les deux items, une petite minorité (21 %) considère néanmoins qu'il ne s'agit ni d'une protection contre le chômage, ni contre la précarité. Ceux qui ne se prononcent pas atteignent 33,5 % sur l'item protection contre la précarité. L'usage de la validation revêt donc bien souvent une signification forte, même si elle n'est pas unanime. Signification largement surdéterminée, me semble-t-il, par des pratiques étroitement articulées à une période et un contexte social de "crise" ou de modifications fortes des conditions d'exercice du travail.

Validation et emploi

Le lien entre validation et emploi dans la conjoncture actuelle semble établi, restait à vérifier à quoi pouvait servir dans des stratégies individuelles cette ouverture due à la reconnaissance des savoirs de l'expérience. Pour mon échantillon composé très majoritairement de salariés, le lien entre l'emploi et la VAP n'est pas l'enjeu d'une tension dramatique, d'une condition absolue. Sans doute, en aurait-il été autrement avec un échantillon de demandeurs d'emploi comme le laissait envisager le volet qualitatif de ce travail. Ainsi, seulement 29 % des réponses font de la validation un moyen pour rechercher un emploi, 43 % pour en retrouver un, 33,5 % pour le conserver. Il apparaît donc que, pour les salariés, même de niveau scolaire moyen ou modeste, l'usage de la VAP, dans un contexte personnel d'emploi à d'autres usages que la simple auto-protection qu'une déclaration moins contextualisée faisait apparaître, ce qui m'amène à nuancer, sans y renoncer, mes remarques sur les items précédents.

Par contre, pour les individus représentés, la VAP est clairement un outil de promotion sociale, 103 d'entre eux (80,5 %) considèrent qu'elle est un moyen pour progresser dans son emploi et seulement un peu plus de 4,5 % déclare que non. A l'évidence et de manière massive, la validation fait naître des espoirs d'évolution, d'autant qu'elle est aussi, pour 57 % de la même population un moyen soit d'être promu dans son travail, soit d'obtenir un meilleur salaire. 58 % déclare même qu'elle est un moyen pour être mieux reconnu par son employeur. Autant de résultats qui confirment mes constats qualitatifs quant à l'usage de la VAP dans l'espoir d'une promotion et/ou d'une reconnaissance professionnelle par l'employeur plus forte.. Par contre, 26 % seulement pense qu'elle est aussi une opportunité pour se faire

reconnaître par ses collègues, ce qui souligne bien les implicites et les attendus de la reconnaissance où l'acteur employeur prédomine, soit parce que la reconnaissance des pairs est acquise, soit parce que sa valeur est relative et secondaire, voire même sans effet direct. Cette recherche de promotion est encore confirmée par l'affirmation de 57 % de l'échantillon qui déclare que la validation est utile pour passer un concours donc à terme pour se stabiliser et se promouvoir. Les résultats font aussi apparaître que la validation est une possibilité offerte de mobilité. 74 répondants (58 %) estiment que c'est un moyen pour changer de travail et/ou pour rédiger un CV (50 %).

Validation et savoirs

Toujours en lien avec l'emploi et en particulier avec les connaissances qu'il requiert et qu'il mobilise, 44,5 % estime que la validation est adaptée pour se maintenir à son niveau de connaissance. Elle est donc par hypothèse un outil d'entretien de son employabilité ce qui en filigrane fait resurgir la possibilité d'un usage défensif de la VAP. Au-delà, de cet usage conjoncturel, 76,5 % affirme qu'elle permet de mesurer ses connaissances, seul environ 8 % estime que non. Dans cette hypothèse, 58,5 % déclare qu'elle le permet par rapport à son niveau scolaire antérieur, 52,5 % par rapport à son dernier diplôme. La VAP fonctionne donc, outre son usage social d'évaluation et de classement des individus, comme un outil d'auto-évaluation que les entretiens préalables avaient déjà permis de repérer.

Si elle n'est que pour 46 personnes (36 %) un moyen de se comparer aux nouveaux embauchés plus jeunes et plus diplômés - ce qui ici nuance fortement le constat qualitatif antérieur - 58 % considère qu'elle est bien un moyen pour mesurer ses connaissances par rapport au niveau exigé pour trouver un emploi, aux évolutions du travail (65 %) ou pour être promu (53 %). La VAP, dans cet usage, permet de se situer par rapport à des exigences sociales implicites ou non. Elle favorise sans doute ici la confrontation des projets individuels avec la réalité, elle est une occasion de les repositionner et d'estimer le degré de réussite et le temps et les efforts nécessaires à leurs réalisations.

Image du travail et validation

Comme les entretiens le laissent déjà apparaître, la validation est une opportunité pour ceux qui l'ont utilisée de donner plus de valeur à leur travail (60 %), en bref de lui redonner du sens, peut-être de l'intérêt, voire de l'enrichir (57 %), même si paradoxalement seulement 27,5 % de l'échantillon affirme qu'elle a permis de redécouvrir son travail ou de mieux le comprendre (24 %). Ainsi la VAP, sans transformer totalement le rapport du sujet au travail participe néanmoins pour une frange non négligeable d'une revalorisation de l'activité. Revalorisation qui on peut le penser a des effets directs et réels sur le "plaisir" au travail et lors de la reprise d'études sur la dynamique pédagogique.

Validation des acquis et image de soi

Ici encore, l'approche qualitative est globalement confirmée. La VAP participe bien d'un processus de revalorisation narcissique et semble avoir, même si elle n'est pas toujours dans

un premier temps engagée par soi et pour soi, des effets d'auto-considération. Ainsi, la pression sociale, directe ou indirecte liée à des processus de reconnaissance qui préside souvent à la démarche de validation, est en quelque sorte réappropriée par le sujet. 60 % de mon échantillon considère que la démarche est un moyen d'avoir une meilleure image de soi et surtout qu'elle permet de se prouver quelque chose à soi-même (80 %). Dimension particulièrement apparente chez ceux qui préparèrent un CAP puisque pour 79,5 % du sous-échantillon la VAP visait à se prouver quelque chose à soi-même et pour 65 % elle a permis de se construire une meilleure image de soi. Dans ce processus, la place de la reconnaissance de l'autre et par l'autre n'est que relative. 53 % seulement des répondants déclarent que la VAP est une occasion d'être reconnu par son employeur, 46 % par sa hiérarchie, 26 % par ses collègues. Est-ce là le signe d'une démarche discrète, quasi clandestine ? Peut-être quelquefois, mais le constat que seul 39 % de l'échantillon affirme qu'elle fut un moyen d'être mieux reconnu par son entourage familial, me laisse penser qu'en l'espèce l'autre n'a qu'une importance secondaire et qu'il s'agit bien (processus et/ou résultat) d'une expérience enrichissante avant tout pour le sujet, même s'il en escompte souvent des bénéfices sociaux secondaires.

III Validation et formation

VAP et parcours de formation

Au-delà des usages de la VAP, il convenait de s'interroger sur les usages réels, les obstacles de la validation et sur les suites possibles de la démarche. Dans 69 % des réponses collectées, il m'a été confirmé que cette démarche facilitait une reprise d'étude et que dans 52 % elle permettait de se réconcilier avec le système scolaire (23,5 % de non, 24 % de NSP³¹). Résultats qui confirment là encore l'approche qualitative. Pour 61 % de l'échantillon, la VAP permet - il s'agit ici de la confirmation des attendus du dispositif - de raccourcir la durée de la formation, gain de temps essentiel pour l'obtention d'un titre dans un délai et des conditions raisonnablement jouables pour un adulte en reprise d'étude. Au demeurant, au vu des résultats de l'enquête, la poursuite de la formation et l'atteinte du résultat escompté n'est que minoritairement facile (42 %), même si les autres données ne sont pas totalement significatives (25 % de "pas facile", 32 % de NSP).

Quant aux obstacles à la poursuite d'étude que le travail d'Astrid Schipper³² et l'approche qualitative avaient soulevés, les résultats de l'enquête qualitative m'amène à fortement les nuancer. En effet, 46 % des réponses font état d'aucun obstacle majeur pour trouver un organisme de formation, un tiers seulement que le lieu de formation aurait été trop éloigné et les horaires inappropriés. Quant au coût de la formation, 45 % le considère comme trop élevé. Ainsi, il n'apparaît pas ici que la poursuite du parcours éducatif soit impossible même s'il n'est pas toujours aussi facile qu'espéré puisque globalement une réponse sur deux ne mentionne aucun obstacle majeur lié aux moyens et/ou à l'offre de formation.

Validation et dispositif

³¹ Réponse en forme de "Ne se prononce pas".

³² Cf. : Actualité de la Formation permanente n° 163.

Le dispositif VAP dans son ensemble est perçu comme bien conçu (72 %), seulement 11 % le considère comme superficiel, ce que la critique minoritaire des modalités d'évaluation avait déjà fait apparaître dans l'approche qualitative. Et seulement, contrairement à une représentation aujourd'hui très diffuse, 37 % de l'échantillon le déclare compliqué (29 % de non, 34 % de NSP). En d'autres termes, 64 % le pense adapté (15,5 % de non).

Une forte majorité (61 %) affirme que l'accompagnement dans le dispositif de validation des acquis professionnel est indispensable, 11 % qu'il est inutile, 33 % facultatif et environ 30 % que cet accompagnement est intéressant. Intérêt qu'il conviendrait d'approfondir surtout en tant que moment de production de savoirs et/ou d'organisation des savoirs de l'action ou de modifications des rapports à la connaissance. Les quelques résultats suivants permettent déjà de formuler quelques hypothèses dans ce sens.

VAP et apprentissage

70,5 % de l'échantillon affirme en effet que la VAP leur a redonné le goût d'apprendre (20,5 % de non), 74 % qu'elle leur a permis de se remémorer des connaissances, 70 % de remettre à jour des connaissances, 60 % de découvrir des connaissances "ignorées", 65 % d'acquérir des connaissances et pour 51 % comme un temps de formation. Ces résultats, au-delà de valider l'approche qualitative, confirme l'importance massive des effets de la VAP sur la connaissance³³ et le rapport au savoir. Elle est non seulement un moment de ré-appropriation-re-mémorisation des savoirs mais aussi un temps d'émergence des savoirs "cachés" et d'acquisition de connaissances. Certes, il conviendrait de mesurer plus avant ce mouvement, mais il n'en demeure pas moins que de tels résultats laissent présager de la force d'une telle démarche dans les dynamiques d'apprentissage ré-enclenchées. Cela impliquerait aussi d'interroger la démarche VAP de l'Education nationale qui, par le travail de formulation et de formalisation des savoirs qu'elle exige, est sans doute largement productrice de ces effets.

Validation et projet

La Validation des acquis renvoie le sujet à lui-même et participe de la construction d'une image qu'il s'agit de consolider, de construire, de produire, de modifier... En cela, elle apparaît non seulement comme une manifestation de la deuxième chance (62,5 %) et comme une facilité pour se former tout au long de la vie (61 %) de manière assez comparable pour les hommes que pour les femmes. Cette représentation de la deuxième chance particulièrement forte pour les sans-diplômes (74%). Mais elle est aussi et surtout vécue comme un levier au service d'un projet, qu'il soit professionnel (90 %) ou personnel (64 %). En particulier pour les non-diplômés pour qui elle est une opportunité de se qualifier. Elle sera donc, on peut le penser, pour certains individus un acte fondateur de soi à intégrer aux questionnements de ceux qui s'intéressent au construit des histoires de vie. Enfin, même si l'humour n'était pas absent de la dernière question de mon enquête, 94 % de l'échantillon a considéré que *si la VAP n'existait pas, il faudrait l'inventer*.

³³ Effets repérés aussi par Yves Clot et alii in *La validation des acquis professionnels : nature des connaissances et développement*, CPC Documents n° 99/4, Direction de l'Enseignement Scolaire, Sous direction des formations professionnelles, janvier 1999.

Conclusion

S'il ne fait aucun doute que les usages sociaux de la validation des acquis professionnels sont pluriels et qu'ils s'inscrivent toujours dans des parcours et des histoires singulières, il est néanmoins clair que quelques lignes de force se dégagent de ma recherche. Je vais pour conclure ce texte en souligner quelques-unes qui - au-delà qu'elles me paraissent significatives- m'intéressent plus particulièrement.

Malgré quelques nuances déjà évoquées, les approches qualitative et quantitative se confortent assez largement, si ce n'est que contrairement à mon attente la VAP est surtout à l'usage des salariés du secteur privé (72 %). Constat qui m'a conduit à nuancer l'utilisation défensive de la VAP, dans une situation de difficultés sociales et de précarité, qui sans doute reste vrai mais que mon échantillon trop restreints de chômeurs ne permet pas de vérifier complètement. Aux dires des salariés, elle est toutefois présentée comme un outil de défense de son employabilité en ce qu'elle permet de compléter ou d'améliorer un parcours. Elle fait donc figure de précaution dans un monde professionnel instable et de plus en plus exigeant où il convient de se maintenir à niveau et de mesurer ces connaissances en lien avec l'emploi occupé. En cela, les usages de la VAP sont bien contextualisés et pour une large part surdéterminés par des contingences extérieures à la personne. Qu'en serait-il dans une période de plein emploi ?

En matière d'usage de la VAP dans l'enseignement secondaire, le CAP apparaît comme un axe déterminant, il est en effet un diplôme souvent acquis et aussi fréquemment le diplôme visé. Il apparaît en cela, comme un marqueur social, à la fois celui d'une première qualification mais aussi celui d'une qualification seconde, favorisant des évolutions professionnelles, des promotions, des titularisations par concours...

La validation est aussi un facteur de revalorisation de son activité, elle est en quelque sorte un ré-activateur d'intérêt pour des tâches quelquefois devenues routinières. Elle permet donc de se distancier de son travail pour peut-être, après analyse, mieux s'y retrouver. Elle est encore plus fondamentalement un espace et un temps de revalorisation narcissique qui favorise une meilleure image de soi pour soi, bien plus que pour son environnement professionnel ou familial. Là, la VAP prend tout son sens, elle échappe à l'usage social qu'on souhaitait lui voir prendre face à l'emploi, la qualification et la formation tout au long de la vie, pour prendre peut-être sa vraie dimension, celle de la construction du sujet comme sujet se pensant et pensant son travail voire comme sujet se réalisant dans le cadre d'un projet auto-construit et jusqu'alors - mais peut-être vais-je un peu loin - clandestin et inespéré. La VAP apparaît alors comme un outil au service d'une promotion sociale (j'hésite à écrire un acte d'émancipation) toujours souhaitée et que trente ans de "crise" du travail ne sont pas parvenues à étouffer.

Le dispositif actuel de validation des acquis semble très adapté et très apprécié par ses usagers d'autant qu'au-delà de redonner du sens au travail et de redynamiser l'image de soi, il permet aussi de redonner le goût d'apprendre et de produire ou de redécouvrir des connaissances. Il est donc un véritable temps de formation qu'il conviendra de conserver à l'esprit lorsqu'il s'agira de proposer un nouveau dispositif d'accompagnement dans le cadre de procédures "allégées" que prévoirait la prochaine loi. En effet, un plus d'efficacité d'apparence (en termes de dispenses obtenues ou de rapidité de réalisation) pourrait nuire à l'efficacité réelle du processus de validation.

Enfin, il conviendrait maintenant de poursuivre ce travail sur un échantillon plus large afin de pouvoir réaliser des tris croisés significatifs, voire de produire des analyses factorielles permettant d'approfondir les sillons tracés ici ou pour creuser de nouvelles pistes nous autorisant des compréhensions plus riches et plus exhaustives des usages sociaux et individuels de la validations des acquis professionnels.

Hugues LENOIR
CEP-CRIEP